



Les restaurants : une approche paradoxale

Rubrique : actualités - Date : mercredi 16 avril 2003

Pour avoir quelques restaurants non-fumeur autour de chez moi, j'ai, entre autre, expérimenté l'approche suivante :

Après avoir fait votre petit speech sur la loi Evin en évitant de pleurer pour avoir un espace non fumeur, vous sortez uniquement vos panneaux : espace fumeur &. Là, le patron ne comprend pas (il s'attendait à voir des panneaux non-fumeur !) Vous en profitez pour lui expliquer une deuxième fois la loi, à savoir : tout est non fumeur excepté où c'est fumeur (très dur à comprendre !) Son problème ne doit plus être de trouver une place pour les non fumeurs mais une pour les fumeurs & vous avez remplacé la charge de la preuve en quelque sorte & Cette approche paradoxale à l'avantage de bien faire comprendre la loi et d'éviter d'avoir à quémander un espace pour les non-fumeurs.

Vous vous inquiétez simplement de savoir où ont été regroupés les fumeurs.

Donnez-lui ensuite un autocollant non-fumeur pour qu'il l'appose sur la porte,

Puis vous rentrez chez vous pour lui faire un petit courrier (avec un autre de DNF pour les cas difficiles &) Vous notez vos remarques et observations en remettant une troisième couche de la loi &

Vous y retournez 1 fois ou 2 pour vérifier que les panneaux sont en place & Vous devez obtenir 50% de succès sans problème &

Ceci dit pour les restaurants n'ayant qu'une petite salle et une qualité de nourriture moyenne, la tâche est très difficile & En effet dans ce cas une zone non-fumeur est illusoire et il savent bien qu'il devraient être totalement non fumeur et ça pour eux c'est suicidaire ! & Tenter de convaincre ce type de restaurant de basse qualité ne devrait pas être une priorité !...